



## Communiqué de presse Label Destination d'Excellence

Barzan, le 1 octobre 2025

## Le site gallo-romain du Fâ: Destination d'excellence

Une reconnaissance délivrée par Atout France

Engagé depuis plusieurs années dans une démarche qualité durable avec l'obtention et le renouvellement des labels "Tourisme et handicap", "Famille Plus" et de la marque "Accueil Vélo", le musée et site gallo-romain du Fâ est désormais labellisé "Destination d'excellence" pour 5 ans.



## Un label qui renforce l'écoresponsabilité

Le nouveau label d'État "Destination d'excellence", délivré depuis septembre 2024, s'adresse à l'ensemble des professionnels du secteur touristique (hébergements, restauration, services de transport, offices de tourismes, musées, sites culturels, sites de loisirs et d'activités sportives). Il remplace la marque "Qualité Tourisme", obtenue par le site depuis 2019.

Il met en avant deux piliers:

- · Le pilier Qualité garantit pour tous les publics :
  - l'excellence de l'expérience de visite, de la prise d'informations à l'accueil sur site;
  - l'accessibilité grâce à des informations claires et à des aménagements adaptés;
  - o des prestations et services répondant aux besoins et aux demandes.
- Le pilier Écoresponsabilité repose sur le respect de critères stricts liés :
  - à la gestion des déchets et à l'emploi de matériaux recyclés (ou upcyclés)
  - à la mobilité durable et au respect de la biodiversité;
  - à la sobriété numérique et à la diminution de la consommation d'énergie;
  - à l'emploi de matériaux locaux, biologiques et à l'usage de la seconde main.



Atout France, l'Agence de développement touristique de la France, vise à renforcer l'attractivité et la compétitivité de la France en tant que destination touristique et se mobilise pour en faire une référence mondiale en matière de tourisme durable d'ici 2030.

MUSÉE ET SITE GALLO-ROMAINS DU FÂ 17120 BARZAN - FA-BARZAN.COM TÉL.: 05 46 90 43 66

> Département de la Charente-Maritime 85 Bd de la République - CS 60003 17076 La Rochelle cedex 9



